



Aurillac, le 24 avril 2026

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.P.C.D.15

APPEL A CANDIDATURES

Le conseil d'administration est élu par tiers tous les 2 ans, les modalités des élections sont définies ci-dessous :

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de 6 ans. Tout membre sortant est rééligible.

Sont candidats tous les adhérents à jour de leur cotisation, à l'exception des salariés contractuels et des agents mis à disposition ou en détachement ainsi que les salariés de l'amicale du personnel.

Nous avons besoin de 6 candidats :

Les candidatures devront être adressées par écrit à l'attention de Madame La Présidente de l'APCD15 ou par mail mhseronie@cantal.fr et/ou apcd15@cantal.fr avant le

Jeudi 21 mai 2026 à 12h

Les élections auront lieu par correspondance ou à l'urne seulement pour les personnes présentes à l'assemblée générale, le

Mardi 23 juin 2026 à 9h30 **Au sein de l'hôtel du département**

N'hésitez pas à vous investir pour votre association !

La Présidente de l'APCD 15,
Marie Hélène SERONIE.

Les candidats, sauf mention contraire autorisent l'amicale à diffuser leur photo sur le règlement des élections, merci de nous en transmettre une ou de valider l'utilisation de celle de l'intranet

Le rôle du Conseil d'Administration : plus qu'une fonction, une aventure collective !

Être membre du Conseil d'Administration, c'est :

Participer à une réunion mensuelle (hors vacances estivales) – avec un temps de détachement dédié, validé par la hiérarchie

Prendre part à des décisions concrètes qui ont un impact direct sur la vie des adhérents

S'impliquer dans l'une des commissions thématiques, au choix :

Commission Finances : Budget, bilan, gestion administrative...

Commission Voyages & Vacances : Recherche de prestataires, organisation de séjours et escapades...

Commission Sports, Culture & Loisirs : Manifestations sportives, sorties culturelles, ateliers, animations...

Commission Noël & Manifestations : Journée de Noël pour les enfants, repas de fin d'année, cadeaux, ...

Commission Communication et Site Internet : Réalisation du journal de l'Amicale, actualisation du site internet de l'Amicale...

Chaque commission propose, et le Conseil d'Administration décide : Vos idées peuvent devenir réalité !

Pourquoi devenir membre du Conseil d'Administration ?

Parce que vous avez envie de :

Développer des projets motivants,

Vivre une expérience associative enrichissante,

Rencontrer d'autres collègues impliqués et dynamiques,

Apporter votre touche personnelle à l'Amicale,

Contribuer à faire évoluer les activités et avantages proposés.

Votre engagement fait toute la différence. Envie de vous lancer ? N'hésitez plus ! L'Amicale a besoin de profils variés, d'énergies nouvelles, d'envies différentes. Et si cette année, c'était vous ? Nous comptons sur vous pour faire vivre cette belle aventure Collective